

Compte rendu de secteur

Stratégie en matière de justice autochtone et réforme de la justice

Historique

En janvier 2021, le ministre de la Justice et procureur général du Canada a été chargé d'élaborer, en consultation et en coopération avec les partenaires autochtones, les provinces et les territoires, la Stratégie en matière de justice autochtone (SJA) pour lutter contre la discrimination systémique et la surreprésentation des citoyens autochtones dans le système judiciaire. En avril 2021, le budget fédéral a prévu un investissement de 11 millions de dollars sur trois ans pour soutenir une mobilisation communautaire dirigée les Autochtones et des activités de collaboration entre des groupes autochtones et le gouvernement, en tant que première étape de l'élaboration de la SJA au Canada. Bien qu'un financement ait été annoncé pour des travaux liés à la SJA, l'élaboration et la mise en œuvre d'une SJA nationale nécessitent des ressources et un soutien politique plus importants.

Plaidoyer récent de l'APN

L'APN a cherché à obtenir des fonds pour exécuter le mandat de la résolution 36/2021, *Appel à un engagement renouvelé, à l'octroi d'un financement et à l'établissement d'un calendrier précis pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de justice des Premières Nations*. En mars 2022, elle a obtenu un engagement financier de trois ans dans le cadre du programme de la SJA de Justice Canada pour créer un Comité des Chefs sur la justice et lancer une mobilisation sur la SJA dans le cadre de forums nationaux sur la justice.

Le 7 avril 2022, l'APN a organisé le Forum national sur la justice réparatrice pour discuter de thèmes de haut niveau : la revitalisation des traditions juridiques autochtones; la réhabilitation de la compétence des Premières Nations sur les systèmes judiciaires; les traditions juridiques des Premières Nations et le système de justice pénale canadien. Dans le cadre du Forum, des conférenciers et des intervenants ont discuté du droit coutumier et des traditions juridiques des Premières Nations, des tribunaux des Premières Nations et de la création de programmes efficaces de justice réparatrice. Les participants ont également débattu de la nécessité de revitaliser les programmes de justice réparatrice afin de mieux répondre aux besoins des Premières Nations et d'élaborer des stratégies pour réhabiliter les traditions juridiques et les lois des Premières Nations.

En juillet 2022, les Premières Nations-en-Assemblée ont adopté la résolution 11/2022, *Établissement d'un Comité des Chefs sur la justice*, qui enjoint à l'APN de créer un Comité des Chefs sur la justice chargé de fournir des conseils et une orientation dans les dossiers liés à la réforme de la justice et à la réhabilitation des systèmes et traditions juridiques et des lois coutumières des Premières Nations.

Prochaines étapes

Le Secteur de la justice envisage de tenir un ensemble de conférences sur la justice en format virtuel durant l'automne 2023. Cette initiative s'appuiera sur les discussions du Forum national sur la justice organisé en avril 2022 et examinera des thèmes importants avec des panélistes représentant divers points de vue. L'ensemble de conférences aboutira à un rapport actualisé sur les points de vue intersectionnels issus des principaux thèmes du Forum national sur la justice. Ce rapport servira de base à l'élaboration d'un document de recommandations de l'APN, qui sera présenté au ministère de la Justice du Canada au début de l'élaboration de la SJA, en 2024.

L'APN poursuivra ses discussions avec le gouvernement fédéral concernant l'élaboration d'un volet des Premières Nations pour la SJA. L'objectif principal est de s'assurer que la SJA porte sur le racisme systémique existant au sein du système judiciaire canadien, la mise en œuvre complète et l'élargissement des principes de l'arrêt Gladue (y compris l'établissement et le financement des tribunaux des Premières Nations et de l'arrêt Gladue), l'amélioration des processus de sélection des jurés et la reconnaissance de la compétence des Premières Nations en matière de justice.